

Nantes, le 11 mai 2021

La décision de l'État de commander 30 000 doses du traitement XAV-19 à Xenothera : une reconnaissance de l'excellence de nos biotechs ligériennes

Biotech nantaise d'excellence, Xenothera dispose d'une expertise et d'une technologie éprouvées dans le domaine de la fabrication d'anticorps, déjà utilisés en matière de greffes d'organes.

Son traitement XAV-19, mis au point avec les spécialistes du CHU de Nantes, présente de réels espoirs d'empêcher le développement, chez le patient, d'une forme grave de la Covid-19.

La Région des Pays de la Loire, convaincue que la lutte contre cette pandémie exigeait qu'aucune initiative scientifique ayant pour objet de trouver les moyens thérapeutiques d'éradiquer ce virus ne soit laissée de côté, a souhaité, dès le début, appuyer le programme de recherche de Xenothera.

J'ai appelé, en outre, à plusieurs reprises l'attention de l'État et du Président de la République, Emmanuel Macron en particulier, sur le potentiel que pouvait représenter ce nouveau traitement dont il était indispensable de favoriser la production à grande échelle.

Aujourd'hui, l'État vient de confirmer son accord pour passer une commande de 30 000 doses de XAV-19 ce qui permettra à l'entreprise d'amorcer sa production et confortera son ancrage ligérien alors même qu'elle était sollicitée par plusieurs pays étrangers.

Je salue cette décision que j'appelais de mes vœux.

Elle témoigne de l'excellence de nos biotechs ligériennes et constitue une étape essentielle dans la reconquête de la souveraineté sanitaire de notre pays.

Christelle Morançais
Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97